AMESURER

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:58)

[1] AMESURER Médecine - Pharmacopée

verbe trans.
Etymologie FEW VI, 724a : mensurare

Définition Adapter la composition d’un remède en fonction de la blessure à traiter ou du membre*.

Citations

- Ces medecines dont doivent estre amesurees selonc la necessité du cas, car aucunes plaies ont plus grant mestier de desechier que les autres, et ausy ont aucun membre plus que li autre, si comme li nerf et li membre qui de lor nature sont sec, afin que le complexion naturele soit gardee en sa mesure, et ainsy l’ensengne Galiens.
 Evrart de Conty [Aristote], *Problemes, ca 1380, I, 32, fol. 35r-v.*